



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Va-Vite Manufacturing Co, Coburg (Australia)**  
**succursale d'Avenches**, 1580 Avenches
2. Date du prononcé de dissolution: 09.12.2016
3. Suspension de faillite: 08.02.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 27.02.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : fabrication de "Va-Vite", appareils pour le nettoyage des rideaux à lamelles.  
Par jugement rendu par le Président du Tribunal civil d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 09.12.2016, la société a été déclarée dissoute conformément à l'article 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT  
DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS  
1401 Yverdon-les-Bains

03341953

